



Visa de travail pour ressortissant américain

Par **shamsy**, le **20/10/2014** à **17:50**

Bonjour,

Un ami de double nationalité américaine et péruvienne vient d'arriver en France en tant que touriste mais aimerait s'installer ici et trouver un travail de mécanicien. Pourriez-vous me renseigner svp? Quelle est la procédure pour qu'il ait le droit de travailler en tant que salarié?

Veuillez accepter Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.
Shamsy

Par **Calou0**, le **21/10/2014** à **19:42**

Bonjour,

Dans un cas comme celui-ci, votreami ne pourra pas régulariser sa situation une fois sur place.

En effet, pour obtenir un titre de séjour sur le fondement du travail, il lui faut justifier d'un visa de long séjour.

A défaut, sa demande sera rejetée même s'il a une promesse d'embauche.

Il lui faut donc en principe faire faire une demande d'introduction d'un salarié étranger par son employeur, qui lui permettra d'obtenir un visa long séjour pour venir en France , et d'obtenir par la suite la carte de séjour salarié.

Cette démarche doit être faite depuis son pays d'origine.

Bien cordialement,